

Nouvelles conditions d'accès en déchèterie



A partir du **01 novembre 2014**,
une carte sera nécessaire pour accéder aux
déchèteries du SIRTOM,

Les modalités d'accès restent inchangées (quotas, gratuité pour les particuliers, facturation pour les professionnels...)

✓ Comment vous procurer cette carte ?

En déchèterie (de 14h à 18h les jours d'ouverture), vous devez remplir un formulaire et présenter :

- un **justificatif de domicile** pour les particuliers
- Un **extrait de Kbis ou inscription au registre des métiers** pour les professionnels



Le gardien vous remettra votre carte directement sur place.

✓ Pour tout complément d'information

SIRTOM de Courville sur Eure, La Loupe et Senonches :
Rue du 19 mars 1962 – 28190 COURVILLE SUR EURE

02 37 23 32 63

sirtomcourville@wanadoo.fr
www.sirtom-courville.fr